

AU SERVICE DES CANADIENS
SERVING CANADIANS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
LA RÉDACTION LÉGISLATIVE EN
CONTEXTE BILINGUE
LA CORÉDACTION DES LOIS FÉDÉRALES
OTTAWA
LE 14 SEPTEMBRE 2006

Canada

AU SERVICE DES CANADIENS
SERVING CANADIANS

PLAN

- Historique
- Avantages
- Défis
- Corédaction et jurilinguiste
- Conclusion

Canada

AU SERVICE DES CANADIENS
SERVING CANADIANS

HISTORIQUE

- La Constitution
- Le rapport du Commissaire aux langues officielles
- La *Loi sur les langues officielles*

Canada

AU SERVICE DES CANADIENS
SERVING CANADIANS

AVANTAGES

- Deux têtes valent mieux qu'une
- Bilinguisme des deux rédacteurs
- Influence réciproque : clarté, simplification, etc.
- Respect du génie de chaque langue
- Respect des deux systèmes juridiques
- Transfert du dossier plus facile

Canada

AU SERVICE DES CANADIENS
SERVING CANADIANS

DÉFIS

- Difficulté de travailler à deux
- Difficulté de rédiger en salle de rédaction en présence des chargés de projet
- Double responsabilité
- Deux langues, deux cultures qui s'affrontent

Canada

AU SERVICE DES CANADIENS
SERVING CANADIANS

CORÉDACTION ET JURILINGUISTE

Défis

- Doit veiller à la qualité linguistique, mais n'a pas le dernier mot
- Doit être très rigoureux
- Révisé des experts en rédaction législative et non des professionnels de la langue
- Doit faire preuve de tact

Canada



CORÉDACTION ET JURILINGUISTE (suite)

Avantages

- **Intervient plus tôt dans le processus**
- **A parfois plus de temps**
- **Ne travaille jamais avec un texte immuable**
- **Fait affaire avec deux rédacteurs qui comprennent bien le sujet**



CORÉDACTION ET JURILINGUISTE (suite)

Avantages

- **Met au jour les différences d'interprétation des instructions**
- **A un homologue de l'autre langue**



CONCLUSION

- **Corédaction : méthode efficace; a les défauts de ses qualités, mais a plus de qualités que de défauts**
- **Jurilinguiste : est le premier lecteur et joue le rôle de dégustateur**